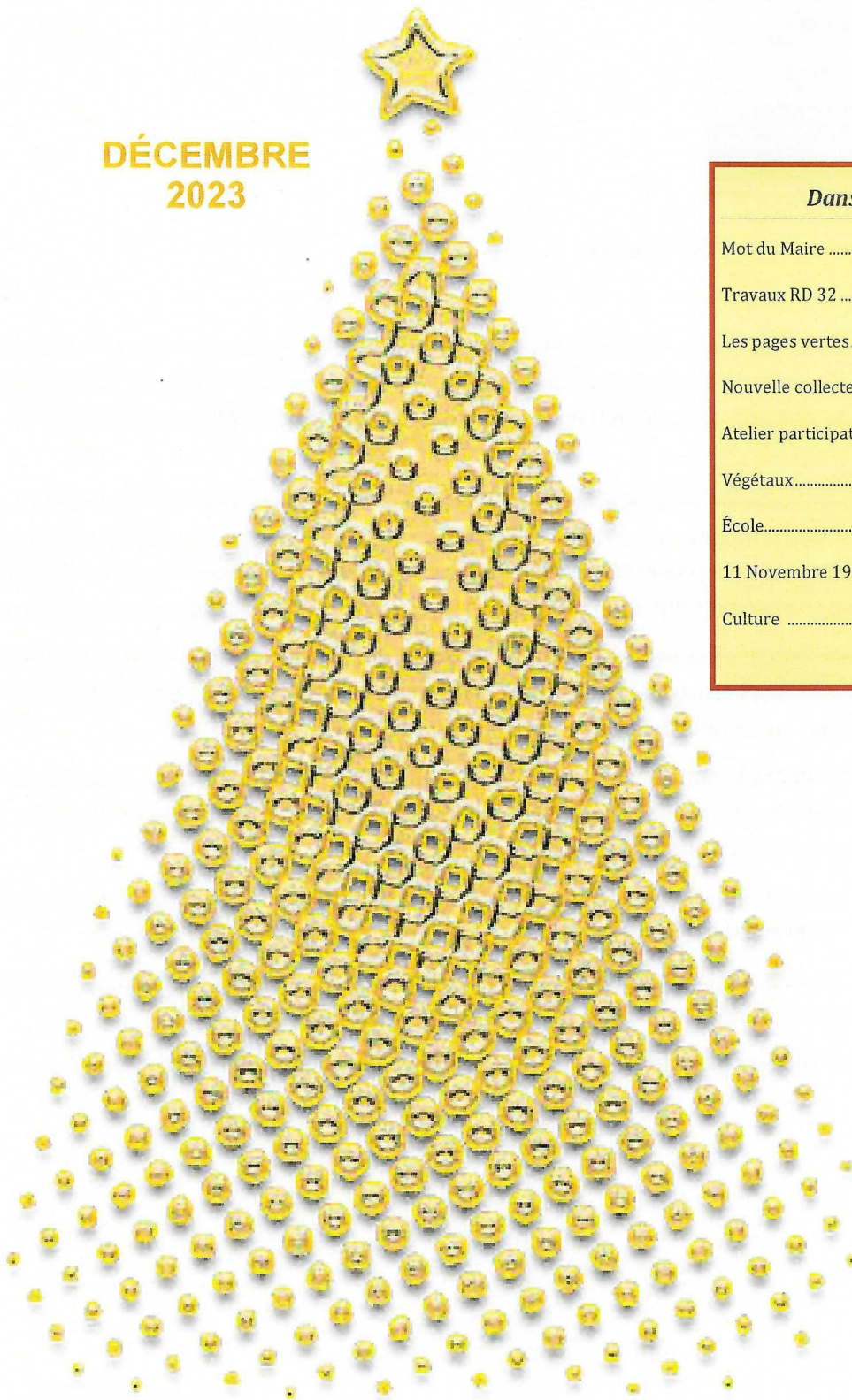




BULLETIN D'INFORMATIONS

DÉCEMBRE
2023



Dans ce numéro

Mot du Maire	2
Travaux RD 32	3
Les pages vertes.....	4-6
Nouvelle collecte des déchets	4
Atelier participatif	5
Végétaux.....	6
École.....	7
11 Novembre 1918	8
Culture	9





LE MOT DU MAIRE

Chères Bélarganaises, chers Bélarganais,

Alors que nous nous apprêtons à célébrer la période magique de Noël, notre village s'illumine peu à peu de mille feux pour répandre la joie et l'esprit festif. Les préparatifs vont bon train avec l'installation des illuminations, le repas des anciens qui a eu lieu le 18 décembre et l'attente frénétique de l'arrivée du Père Noël pour nos petits.

Cependant, dans un contexte de célébration et de partage, il est difficile de ne pas ressentir la gravité des conflits qui secouent notre monde. Les événements tragiques qui se déroulent dans plusieurs régions du monde, nous plongent dans une tristesse et une préoccupation profondes. Nos pensées vont tout particulièrement aux otages, aux victimes de ces conflits déchirants ainsi qu'à leurs familles qui subissent des souffrances indicibles.

Ces moments de réflexion nous rappellent l'importance de la paix, de la compassion et de la solidarité. En cette période de festivités, il est crucial de se souvenir que Noël est avant tout une période de partage, de générosité et d'empathie envers nos semblables.

N'oublions pas de tendre la main à ceux qui en ont besoin, de répandre l'amour et l'espoir autour de nous. Que nos festivités ne soient pas seulement des moments de joie pour nous-mêmes, mais aussi des occasions de réconfort pour ceux qui traversent des moments difficiles.

Ensemble, en réaffirmant nos valeurs de solidarité et de compréhension, nous pouvons contribuer à notre échelle à un monde plus paisible et plus harmonieux.

Je vous invite donc, en cette période spéciale, à ouvrir grand vos cœurs, à prendre soin les uns des autres et à répandre la lumière de l'amour et de la compassion autour de vous.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, remplies de chaleur et d'espoir pour un avenir meilleur.

José MARTINEZ
Maire de Bélarga

TRAVAUX D'AMENAGEMENT RD32

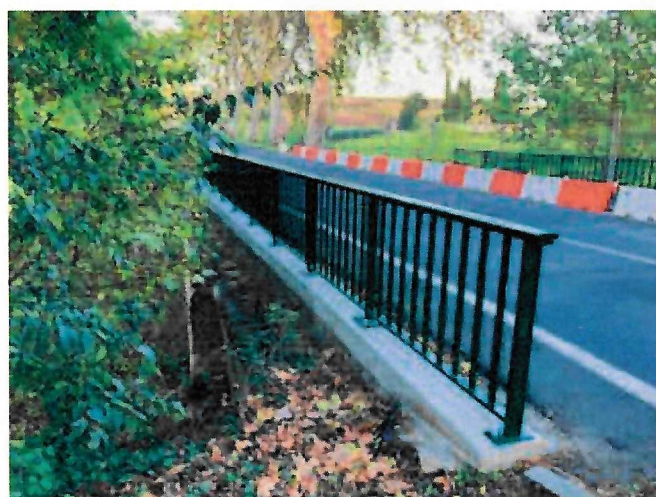
Les travaux d'aménagements de l'entrée d'agglomération sur la commune de Bélarga vont permettre de sécuriser les usagers de la route ainsi que les piétons.

La première phase de travaux s'est effectuée sur le pont de la Rouvière. Ceux-ci ont permis le remplacement des garde-corps et le renforcement des poutres en bétons.

La seconde phase des travaux qui n'a pas débuté doit démarrer au premier semestre 2024 il s'agira de redessiner le carrefour d'entrée de ville par la création d'îlots afin d'améliorer la lisibilité des espaces, apaiser les vitesses en approche de l'agglomération avenue du Grand chemin, de sécuriser le cheminement piétonnier allant au cimetière en créant des trottoirs, et de réintroduire une approche paysagère par des plantations, barrière bois et muret en pierre pour apporter une dimension qualitative au projet d'aménagement.

Montant des travaux : 275 000 € TTC

Commune : 100 000 € TTC - Département : 175 000 € TTC



LE SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS ÉVOLUE

Le nouveau service de collecte a démarré depuis le 8 décembre sur notre commune. Il est adapté à votre logement pour simplifier vos gestes de tri au quotidien. L'objectif est de trier davantage pour diviser par deux en 5 ans la quantité de déchets enfouis. L'enjeu est environnemental mais également économique.

Le bac jaune : un nouvel équipement pour 70 % des foyers

Le bac jaune a été mis en place sur les communes là où il est possible de collecter les emballages et papiers en porte à porte. La collecte du bac jaune a démarré la semaine du 4 décembre (pour le jour de collecte, voir le calendrier de collecte qui vous a été remis). Il est collecté une semaine sur deux, en alternance avec la poubelle grise.

En centre bourg, les points tri de proximité remplacent les bacs.

Les poubelles grises et les bacs verts seront retirés du centre du village et des rues étroites lors de leur dernière collecte. Leur suppression apportera un bénéfice pour le cadre de vie. Les points tri s'affirment comme un service de proximité partagé entre voisins, qui leur sera dédié avec un badge d'accès. Ce badge ouvrira les colonnes à ordures ménagères et celles à déchets alimentaires. Il ne faut pas déposer vos déchets au pied des colonnes, mais continuer à utiliser les équipements de tri à votre disposition.

Rappel sur les enjeux du tri:

Le Syndicat Centre Hérault et les trois communautés de communes ont élaboré cette nouvelle organisation de collecte des déchets avec un calendrier de déploiement de 2023 à 2025. Votre commune, concernée cette année par cette première phase, a été divisée en trois zones avec un mode de collecte adapté aux contraintes d'accès des véhicules de collecte et aux capacités de stockage des bacs individuels dans les habitations (voir illustration).

mercredi matin
bacs verts



vendredi matin
bacs gris



vendredi matin
bacs jaunes



semaine PAIRE

semaine IMPAIRE

Calendrier des collectes La collecte est maintenue les **jours fériés** sauf quand elle tombe le **1er mai** ou le **25 décembre** Dans ces deux cas, la collecte a lieu le samedi suivant



ATELIER PARTICIPATIF

Merci à tous les participants!

Nous tenons à vous remercier vivement pour votre participation à cette première édition de Festi'biodiv !
Ce fut, nous pouvons le dire, un succès !

Le matin, nous avons été une trentaine de personnes pour l'ateliers participatifs à Bélarga qui consistait à planter une quarantaine d'espèces végétales, amandier, sauge, lavande, romarin...

Les travaux d'aménagements de ce lieu vont se poursuivre tout au long du premier trimestre 2024.



VEGETAUX

LE BRULAGE DES VEGETAUX

(Règlementation Préfectorale, plaquette d'information sur le brûlage des végétaux dans l'Hérault)

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Contravention **de 450€**, Code de l'Environnement : article R541-78 et R451-21-1)

Pour préserver la qualité de l'air, ne pas gêner les voisins, ne pas risquer de générer d'incendie. (*Privilégier le compostage, le broyage et les dépôts en déchetteries*)

DÉROGATIONS pour:

- Les professionnels agriculteurs et forestiers
- Les particuliers soumis aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

Obligations Légales de Débroussaillage

A PLUS DE 200M D'UNE ZONE SENSIBLE AUX INCENDIES DE FÔRET

(Zone sensible aux incendies : bois, forêts, plantations, landes, maquis et reboisement)

Possible à condition de le faire de manière responsable : tenir compte des conditions météorologiques (vent, chaleur,...) ne pas gêner le voisinage

A MOINS DE 200M D'UNE ZONE SENSIBLE AUX INCENDIES DE FÔRET

Se référer à la réglementation Préfectorale, plaquette d'information sur le brûlage des végétaux dans l'Hérault qui définit les modalités et le calendrier annuel.

Dans tous les cas **il est interdit d'utiliser le feu si le vent dépasse 40km/h**

FAIRE UN FEU DE FÔRET A MOINS DE 200M est passible d'une contravention de 135€

ETRE RESPONSABLE D'UN FEU DE FÔRET est passible de 3750€ d'amende et de 6 mois d'emprisonnement

ENCORE UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LES ÉLÈVES

AUTOUR DE L'ÉCOLE :

Une école qui brille par son engagement olympique et sa collaboration avec les associations locales

Dans la petite commune de Bélarga, l'école Maffre-Baugé a décidé d'organiser des activités sur le thème de l'olympisme et de tisser des liens solides avec des partenaires de choix.

Dès le premier jour, les élèves ont été accueillis en musique par une équipe enseignante motivée et passionnée. Les professeurs ont décidé de mettre l'accent sur le sport et ses valeurs, ce qui a captivé les enfants dès le départ. Ils ont organisé des jeux et des activités, permettant aux élèves de découvrir différentes disciplines et de développer leur esprit d'équipe.

L'école a également noué des partenariats avec le CDOS, le policier municipal et plusieurs associations de la commune. Les élèves ont ainsi pu être sensibilisés aux principes d'une alimentation équilibrée et aux règles sécuritaires à adopter dans la rue. Ils ont également eu l'opportunité de participer à des ateliers artistiques pour « Octobre rose » ; animés par Belarg'arts et Roul'contact.

Cela leur a permis de renforcer leur engagement et de s'impliquer dans la vie locale.

Au fil de la première période, les élèves ont montré une grande motivation et un enthousiasme débordant. En mettant l'accent sur l'olympisme et en collaborant avec plusieurs partenaires, l'école a su offrir à ses élèves une expérience éducative unique. Les enfants ont non seulement développé leurs compétences académiques, mais aussi leur esprit d'équipe, leur sens des responsabilités et leur ouverture sur le monde qui les entoure.

Nul doute qu'il fallait partir en vacances sur une bonne note ! C'est ainsi que tous les membres de la communauté éducative se sont engagés pour offrir une superbe après-midi Halloween aux enfants. Déguisements, Escape Game et tombola étaient au rendez-vous.

L'école Maffre-Baugé a visiblement réussi à créer un environnement propice à l'épanouissement des élèves. En espérant qu'elle continue sur sa lancée pour inspirer les générations futures.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



C'est une assistance nombreuse qui s'est réunie pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les enfants de l'école, les administrés et les représentants de la communauté anglaise se sont regroupés autour du monument aux morts afin de perpétuer notre devoir de mémoire.

Le Maire, accompagné de son conseil municipal a rappelé le lourd tribut que cette guerre meurtrière a engendré ainsi que les conséquences désastreuses, humaines et économiques pour notre nation.

Les enfants ont également lu des poèmes, « 14-18 folie meurtrière de Jacques Hubert FROUGIER » réalisés une exposition de dessin sur la guerre, avant de déposer la gerbe de fleurs et d'entonner la Marseillaise.



Pour clôturer la cérémonie, l'hymne national a été entonné par l'assistance avant que le verre de l'amitié ne scelle ce moment d'union.

AU THÉÂTRE CE SOIR

La saison culturelle

Les spectacles à venir...

Toutes les dates de représentation sont d'ores et déjà confirmées :

Le samedi 9 mars :

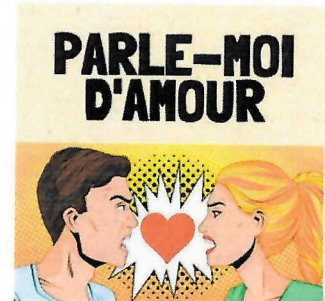
PARLE MOI D'AMOUR

D'après Philippe Claudel

Un cri amoureux, un coup de poing tendre, une danse à deux. Pendant plus d'une heure un couple se dit tout sans détours

Trente ans se déversent avec une cruauté hilarante et une brillante provocation au rythme soutenu des emportements et des bons mots.

Un huis clos, une comédie où fusent les répliques d'une vraie histoire d'amour, en d'autres termes « qui aime bien châtie bien »



Le samedi 1er juin :

DÉBRAYAGE

d'après Rémi De Vos

Débrayage, c'est une comédie...C'est drôle ! Cela doit être drôle... Cela fait rire...

Ben oui, la vie est drôle et pourtant parfois terrible et grave aussi...Par exemple, la nécessité d'exister socialement par le travail exige souvent de faire le deuil de sa vocation... Les DRH, liquidateurs, cadres supérieurs, petits chefs,metteurs en scène, deviennent les « bourreaux » de nos vies. Mais c'est pas grave, c'est la vie, pas de sortie de secours pour nos personnages, ils sombreront tous. Aussi vaut-il mieux en rire et on fait tout pour cela, sinon c'est pas drôle la vie...

« Tous ensemble ! Tous ensemble ! Tous ! ».



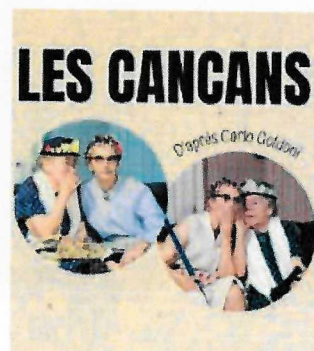
Le samedi 27 juillet :

LES CANCANS

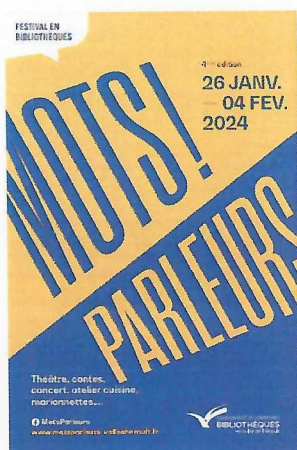
d'après Carlo Goldoni

Alors que les fiançailles entre Beppo et la belle Checchina sont annoncées, voilà qu'un cancan vient mettre le doute et emmêler le pauvre cerveau de Beppo. Ils courent, ils courent, les beaux racontars...

Attention à ce pays où les cancanières font la loi...Checca arrivera-t-elle à rétablir la vérité pour retrouver les tendres bras de son Beppo ?



FESTIVAL LES MOTS PARLEURS



Et de quatre ! Pour la quatrième fois, le festival Mots Parleurs met à l'honneur les médiathèques et bibliothèques de la Vallée de l'Hérault.

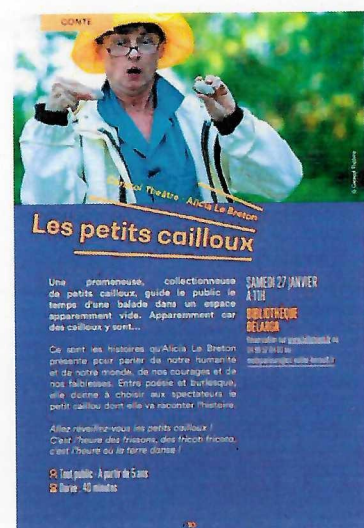
C'est une grande joie de voir ce festival grandir et devenir, année après année, l'un des rendez-vous culturels incontournables de notre territoire.

Cette année, 21 spectacles dans 21 communes. **Et avec le concert gratuit d'Alexis HK le vendredi 26 janvier au Sonambule en soirée d'ouverture !!!**

La bibliothèque de Bélarga accueillera « les petits cailloux » le 27 janvier à 11 heures, il est préférable de réserver, soit directement en bibliothèque aux jours et heures d'ouvertures ou, dorénavant, sur le site du réseau de lecture publique de la CCVH :

bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Le programme est disponible en bibliothèque et sur le site



ADRESSE ET CONTACT :

1 rue des écoles
34230 Bélarga

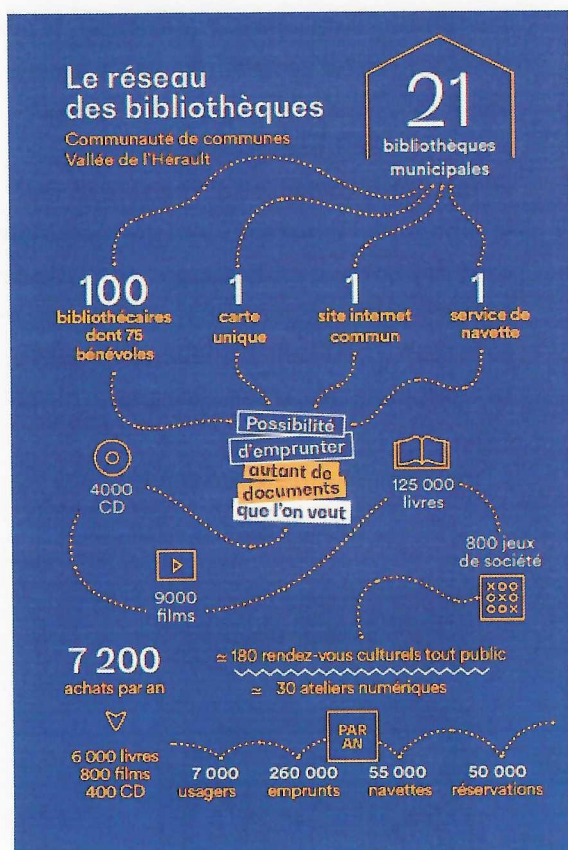
Téléphone : 04 99 57 04 83

bibliotheque-belarga@orange.fr

Ouverture les lundis de 15h30 à 18h

Les jeudis de 16h à 18h30

Fermeture pendant les vacances de Noël réouverture le 7 janvier 2024





Mairie de Bélaruga

« Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? »

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur **Google Play** (Android)

Sur **App Gallery** (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



LES AVANTAGES !



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le maire et
l'ensemble du conseil
municipal ont le plaisir
de vous convier à la
cérémonie des vœux qui
aura lieu le jeudi 11
janvier 2024 à 19h00

BONNES FÊTES DE FIN
D'ANNÉE

